

Vallée de Ronsard

Bulletin Municipal *2023*



Le mot du Maire



En ce début d'année 2024, nous nous retrouvons pour vous faire découvrir le nouveau bulletin municipal. Il retrace l'action au quotidien que nous menons avec l'ensemble des membres du conseil municipal, le bilan des réalisations, les informations administratives utiles et l'engagement de nos associations pour faire vivre nos deux villages.

L'année 2024 s'annonce active avec le 500^e anniversaire de la naissance de Pierre de Ronsard.

Les associations **Café T' Culture**, **Les Amis du Niclos** et la petite dernière **Ronsard en Scène** sont mobilisées afin de mettre à l'honneur le Poète préféré des Français.

Fidèle à nos engagements de 2020 pour Vallée de Ronsard, les deux projets majeurs de l'année passée auront été :

- À Couture-sur-Loir la rénovation de notre boulangerie, pâtisserie, épicerie et tabac. Son ouverture est programmée en début d'année. Je vous remercie d'accueillir notre nouvelle commerçante et lui accorder toute votre confiance.
- À Tréhet l'achèvement de l'enfouissements des réseaux courant décembre.

Notre volonté sera de poursuivre l'embellissement de nos deux villages par le fleurissement de chaque maison avec l'opération Ronsard en fleur, puis dans un programme pluriannuel de sé-

curiser les traversées de Tréhet et Couture-sur-Loir tout en renforçant la mixité des espaces publics avec les voies de circulation.

Nous intensifierons nos échanges et nos collaborations avec les différents partenaires et institutions publiques ou privés afin de pérenniser, renforcer et moderniser nos équipements et leurs services (Poste, Centre de Secours, Pôle de santé, accueils administratifs).

Fort de vos soutiens individuels et collectifs, je ne doute pas que nous pourrions de façon solidaire mener à bien ces projets qui sauront rendre nos deux villages encore plus dynamiques et attractifs.

À l'aube de cette nouvelle année je vous présente mes meilleurs vœux au nom du conseil municipal et en mon nom propre. Que cette année vous apporte santé, bonheur et prospérité.

*« Vivez si m' en croyez,
n' attendez à demain.
Cueillez dès aujourd'hui
les roses de la vie. »*

Pierre de Ronsard

Philippe Mercier
Maire de Vallée-de-Ronsard

Sommaire

2

Le mot du Maire

3

**Conseil
Municipal**

12

**Informations
communales**

15

Associations

22

**Hors
communes**

Responsable éditorial : Vallée de Ronsard Mairie

Tirage 350 exemplaires

Création et Impression ISF

Bulletin municipal (Vallée de Ronsard)

Mémo Vallée de Ronsard

Mairie

Couture

Ouverte mardi et jeudi de 9h à 12h30/13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00
Tél : **02 54 72 42 03**

Messagerie

mairie@valleederonsard.fr

Tréhet

Ouverte le mercredi de 10h00 à 12h30 / 14h00 à 16h30
Tél : **02 54 72 41 14**

Site internet

www.valleederonsard.fr



Agence postale communale

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 11h55
02 54 72 40 00



Bibliothèque

Ouverte tous les samedis de 10h à 12h



SYVALORM

Ramassage des ordures ménagères le vendredi ou le samedi des semaines impaires en fonction des jours fériés sur Vallée de Ronsard
02 43 35 86 05



Déchetterie de Montoire-sur-le-Loir

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h50/14h à 17h20, mardi de 9h à 11h50

De avril à septembre : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h50/14h à 18h20, vendredi de 9h à 11h50 et samedi de 9h à 11h50/14h à 17h20, mardi fermé



Syndicat scolaire

Président du SIVOS Philippe Mercier
02 54 72 42 03
École de Couture
02 54 72 43 33
École de Villedieu
02 54 72 47 98



Territoires Vendômois

« Nouvelle intercommunalité »
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 41 81



Service de Gestion Comptable de Vendôme

Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi de 8h45 à 12h / 13h30 à 16h15

Mercredi et Vendredi de 8h45 à 12h00

02 54 23 18 59



Urgences

Médecins D' Dubois
02 54 85 23 77
Pompiers : **18 / 112**
SAMU : **15**
Gendarmerie : **17**
Brigade de Montoire
02 54 86 45 10
Pharmacie de garde : **3237** (surtaxé)



« Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter nos secrétaires de mairie qui vous dirigeront vers les organismes ou conseillers compétents »

Location des salles

Période	Bénéficiaire	Salle Beaux Soleils	Salle La Roseraie
Journée en semaine	Habitants de la commune	115 €	115 €
	Habitants hors commune	150 €	150 €
Forfait week-end	Habitants de la commune	170 €	170 €
	Habitants hors commune	230 €	230 €
Location vidéoprojecteur	Tous	40 €	
Caution	Tous	1000 €	1000 €
Vin d'honneur	Tous	55 €	55 €

État-civil

Couture-sur-Loir

Décès :

- Cosson Eliane, Suzanne, Marguerite, Jeanne épouse Bluteau **18/02/2023**
- Monteiro De Arango André Paul **12/06/2023**
- Brillant Catherine Jocelyne Claude Marie-Ange Marguerite épouse Bruneaux **18/06/2023**
- Nourry Yveline, Marie, Etiennette épouse Gohier **13/04/2023**
- Levallet Pierre, Jacques **18/09/2023**
- Lyon Roland **04/12/2023**

Mariage :

- Cailly Damien et Vaucelle Ingrid **20/05/2023**
- Giudici Laurent, Dominique et Vaz-Pinto Margot **01/07/2023**
- Avignon Jocelyn, Romain et Garcia Ortega Sussan, Yngrid **14/10/2023**

Naissances :

- Renard Louise **10/02/2023**
- Madi Marley **18/08/2023**
- Bacar Abdallah Manoha, Youssouf **10/10/2023**

Pacs :

- Piquepaille Karine et Deforge Sébastien **21/01/2023**
- Wagemans Mickaël et Hervé Christelle **23/03/2023**
- Darbonville Julie et Beluin Vincent **17/06/2023**
- Rollet Marie et Bacar Abdallah Saïdina **07/10/2023**

État-civil

Tréhet

Décès :

- Sxay Rose épouse Brizard **10/12/2023**

Naissances :

- Tebbut Fortfond Romy **30/04/2023**
- Turpin Naïs **30/07/2023**
- Raday Léna, Etiennette, Nicole **20/09/2023**

Décisions municipales

Convention bibliothèque DLP Département de Loir-et-Cher

Décision du 10 février

M^{me} Véronique FURON présente deux conventions concernant la bibliothèque.

La première convention, entre la Commune et le Département concerne la création et le développement d'un point lecture.

La deuxième convention est une convention tripartite entre la Commune, le Département et la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois relative à la desserte de documents dans un réseau de Lecture Publique (notamment, prêts de livres).

M^{me} Véronique FURON précise que 2 bénévoles suivent une formation pour gérer et organiser la bibliothèque. Cette formation a lieu 1 jour/mois de janvier à juin 2023.

L'association Café T'Culture prend en charge les frais kilométriques de ces 6 jours de formation.

Convention avec la Ligne de l'enseignement

Décision du 8 septembre

Dans la perspective du lancement de « Lire et faire Lire », programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants, la Commune de Vallée de Ronsard et la ligue de l'enseignement s'associent.

Il est prévu la mise en place de « Goûters-Lectures » au cours desquels des bénévoles interviendront.

Les « Goûters-lectures » sont organisés le 2^{ème} mercredi de chaque mois pendant l'année scolaire 2023-2024.

Choix du fournisseur contrat bornes incendies

Décision du 10 février

La commune de Vallée de Ronsard compte 36 bornes incendies.

L'entretien de ces bornes doit s'effectuer tous les ans en alternant des contrôles de pressions et changement de pièces si nécessaires les années impaires et des reconnaissances opérationnelles réalisées par le SDIS les années paires.

La commune avait un contrat jusqu'en 2021 avec la Société SUEZ. En 2022, le contrôle a été réalisé par le SDIS. Il convient donc de signer un nouveau contrat à compter de 2023.

2 propositions :

- SUEZ : 1 519,20 € HT/an
- ABC : 1 166,00 € HT/an

La société ABC est retenue à l'unanimité.

Choix des fournisseurs pour le matériel et mobilier du commerce multi-services

Décision du 6 octobre

M. Patrick COCHONNEAU présente les différents devis pour l'acquisition du matériel et du mobilier pour le commerce multi-services.

5 fournisseurs ont été contactés.

Après étude par la commission économique, il est proposé de retenir :

M. Réfrigération : devis de 111 740,00 € HT et DJ Occasions : devis de 18 300,00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de retenir ces deux fournisseurs.

Circulation Rue Marie Dubois

Décision du 10 février

Patrick COCHONNEAU représente les 2 scénarios qui ont été testés durant l'année 2022 concernant la circulation Rue Marie Dubois.

Il est constaté que le 2^{ème} est plus adapté au plan de circulation globale sur l'ensemble de la partie urbaine de Couture-sur-Loir.

Le conseil municipal décide de conserver le sens actuel de circulation (du centre Bourg vers la route de Tréhet).



Travaux

Boulangerie

Décision du 10 février

La signature des marchés se fera le mercredi 15 février. Début des travaux début mars.

Décision du 4 avril

Avancement des travaux : la démolition est terminée et la couverture a été déposée sur le garage.

Décision du 11 juillet

M. Patrick COCHONNEAU explique qu'un point avec tous les corps de métiers a été fait.

- Le menuisier peut travailler sur les fenêtres du logement et consolider l'escalier

- Le charpentier commence à travailler sur les appuis de fenêtres
- Le plaquiste et l'électricien commencent à travailler dans le logement
- Le maçon va procéder au coulage de la dalle au-dessus du labo autour du 20 juillet

Une réunion est programmée le 29 juillet à 9h afin de faire visiter le chantier aux élus.

La commission économique se réunira ensuite (notamment pour définir le loyer qui va être demandé au futur repreneur).



Anti-pigeons pour l'église

Décision du 10 février

Il y a toujours le problème de pigeons à l'église de Couture-sur-Loir.

Une société a fait parvenir un devis pour poser un filet anti-pigeons et également réaliser des travaux de maçonnerie sur les piliers extérieurs.

Le devis se monte à 3 035,00 € HT. Le Maire va signer le devis pour engagement des travaux.

Fixation du loyer de la future boulangerie et choix du futur exploitant

Décision du 8 septembre

Les travaux de réhabilitation de la boulangerie/Épicerie/Tabac ayant bien avancés, il convient de fixer les loyers de la partie commerce ainsi que celui du logement et également de désigner le futur exploitant.

Le Maire propose au Conseil de différencier le loyer commercial Boulangerie/Épicerie/Tabac et le logement situé au-dessus. Le loyer du commerce est fixé à 600 €HT par mois, celui du logement est fixé à 250 €/mois.

Madame Séverine LECONTE est choisie comme future exploitante de la boulangerie.

Fonds de commerce Boulangerie/Épicerie/Tabac

Décision du 30 octobre

Suite à la fermeture de la Boulangerie/Épicerie/Tabac, la Commune avait eu la possibilité d'acheter les murs ainsi que le fonds de commerce afin de mettre le commerce en location-gérance.

Une des conditions était que le futur repreneur rachète le fonds dans les 3 ans suivant la reprise d'activité.

Il convient aujourd'hui de définir le montant du fonds qui sera revendu à M^{me} Séverine LECONTE, repreneur désigné par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 septembre 2023.

Pour rappel, le fonds de commerce avait été acheté 50 000 € par la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revendre le fonds de commerce à hauteur de 50 000 €, précise qu'il devra être racheté dans les 3 ans qui suivent la date d'ouverture du commerce et précise que le rachat pourra se faire par anticipation et que dans ce cas, il pourra être échelonné sur une période de 3 ans.

Taux d'imposition

Décision du 4 avril

Foncier bâti :	46.04%
Foncier non bâti :	39.94%
Taxe d'habitation :	12.82%

Instauration des la taxe d'habitation sur les logements vacants

Décision du 6 octobre

L'article 1407 bis du code général des impôts donne la possibilité aux communes d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale et celle revenant aux EPCI sans fiscalité propre, les logements vacants depuis plus de 2 années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Au vu du nombre grandissant de logements vacants dans la commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'assujettir de la taxe d'habitation les logements vacants.



Tarifs salle

Décision du 4 avril

Depuis la création de la commune nouvelle en 2019, les tarifs de locations des salles avaient été harmonisés et n'ont pas bougés depuis. Il est proposé de revoir ces tarifs au vu de l'augmentation des changes (notamment l'électricité) tel que :

Journée en semaine :

- Habitants de la commune : **115€**
- Habitants hors commune : **150 €**

Forfait week-end :

- Habitants de la commune : **170 €**
- Habitants hors commune : **230€**
- Forfait Loc. Vidéo-projecteur : **40 €**

Caution : **1 000 €**

Vin d'honneur : **55 €**

Associations Vallée de Ronsard :

* 1^{ère} fois gratuite dans chacune des salles de la Commune (pour festivités)

* Gratuité pour réunions, Assemblées Générales

Associations Hors Commune :

Tarifs identiques aux particuliers

Ces tarifs s'appliquent à compter du 1^{er} octobre 2023.

Achat prévisionnel du terrain pour le centre de Secours

Décision du 12 mai

La Commune envisageait d'acquérir un terrain pour le mettre à disposition du SDIS afin d'y construire un centre de secours neuf.

Après échange avec le SDIS, celui-ci souhaite avoir 2 possibilités pour l'implanter.

Après avoir identifié un site, le Maire propose de retenir les parcelles C 678 et C 680, et au vu du Certificat d'Urbanisme demandé, le Maire souhaite fixer un prix d'achat pour une négociation avec les propriétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de proposer 3,00 €/m² pour la partie de la parcelle donnant sur la Rue Rémy Belleau et 1,00 €/m² sur le reste de la parcelle celle-ci étant classée terre agricole.

Décision du 6 octobre

Afin d'accueillir le futur centre de secours, la commune a recensé 2 sites

potentiels. Le premier site a la référence cadastrale C 716, le deuxième regroupe les références cadastrales C 678 et C 680

Les services d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois ont confirmé que ces 2 terrains pouvaient accueillir la construction.

Les 2 sites ont été proposés au SDIS et nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Dès retour du SDIS, les notaires seront contactés afin de finaliser l'acquisition du ou des terrains retenus.

Décision du 30 octobre

Lors des précédents conseils municipaux, l'achat de terrains afin d'y accueillir le nouveau centre de secours a déjà été évoqué.

Après consultation, le SDIS, pour des raisons techniques et de desserte, retient les terrains le long de la RD 10.

Tarifs droits de place

Décision du 12 mai

Le Maire explique que régulièrement des camions de matériels viennent faire des ventes sur la Commune. Jusqu'à ce jour, l'autorisation de stationnement était gratuite. Cependant, régulièrement, il y a des dégâts sur les parterres de rosiers. Il est décidé de demander la somme de 30 € pour chaque passage.

Aménagement et mise en sécurité de la traversée du Bourg de Couture

Décision du 12 mai

Le Maire explique que le programme est :

- En 2024, Aménagement du Carrefour de la Mairie/Rue Ronsard et Parking du Tennis pour environ 100 000 € (subventionnable à 70 %)
- En 2025, Aménagement du Carrefour RD10/Rue Marie Dupin (ex Rue Pasteur)/Cimetière + Parking sortie couture vers poncé-sur-le-Loir pour environ 150 000 € (subventionnable à 50 %)
- En 2026, Rue Marie DUPIN (ex Rue Pasteur), Eglise, Parking du Médecin
- En 2027, Rue Marie Dubois + entrée ouest vers Tréhet

Pour 2023, une maîtrise d'œuvre pour l'ensemble des aménagements du Bourg va être lancée. Enveloppe globale d'environ 550 000 €. La première

esquisse et le chiffrage seront demandés pour fin 2023.

Décision du 11 juillet

Les travaux avec le CAUE ayant bien avancés, il convient aujourd'hui de faire appel à un maître d'œuvre pour coordonner la réalisation des travaux.

M. Patrick COCHONNEAU explique qu'une consultation a été engagée auprès de plusieurs cabinets d'architectes paysagistes. 9 candidats ont été contactés, 4 ont répondu.

- Agence SATIVA : 48 437,00 € HT (note globale de 86/100)
- Atelier ATLANTE : 49 500,00 € HT (note globale de 83,8/100)
- Agence TENDREVERT : 44 000,00 € HT (note globale de 94,4/100)
- Atelier de l'OURS : 35 750,00 € HT (note globale de 98/100)

L'offre de l'Atelier de l'OURS est retenue.

Désignation d'un représentant GEMAPI

Décision du 12 mai

Le conseil municipal désigne Patrick COCHONNEAU comme représentant.

Un groupe de travail « PCS » GEMAPI est formé :

Nicole GOYARD, Mireille BONZI, René LACHASSAGNE, Alicia BENEVAUD, Nicole TINTAUD, Patrick COCHONNEAU

Adressage

Décision du 11 juillet

Madame Mireille BONZI présente les travaux de la commission adressage. Elle présente un tableau avec les modifications proposées (tableau demandé à Mireille le 13/07/2023).

Il convient de commander les plaques et les numéros de rues afin de les distribuer aux habitants dès validation des nouvelles adresses.

3 propositions :

- Nadia Signalisation : 9 917,79 € HT
- Signaux GIROD : 9 471,72 € HT
- SES AXIMUM : 7 877,22 € HT

Au vu des différents montants, la société SES AXIMUM est retenue.

Les offres comportent deux choix de couleur : bleu ou bordeaux. Le Conseil Municipal retient le bordeaux

Les membres de la commission sont chargés de demander des propositions de différentes polices de caractère.

Le Conseil Municipal demande que la sélection soit validée par les services de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Convention d'utilisation des chemins communaux pour les entrainements et la formation du SDIS41

Décision du 11 juillet

Le SDIS 41 organise régulièrement des entraînements et des formations pour ses sapeurs-pompiers. Afin d'organiser ces opérations, il a besoin de zones de manœuvres, notamment pour la Conduite d'Engins de Secours. Une convention est proposée par le SDIS avec la mairie de Vallée de Ronsard afin de pouvoir emprunter les chemins ruraux lors de ces entrainements ou formations.

Convention Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)

Décision du 11 juillet

En 2021, la Commune de Vallée de Ronsard a délibéré en faveur de l'ins-

cription du circuit pédestre « au pas de Ronsard ». Depuis, 2 parcours équestres ont été proposés par la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois et ont été retenus par la CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires).

Le tracé « La Vallée du Loir... à cheval, troglodytes et patrimoine » traversant la commune de Vallée de Ronsard, il convient de signer une nouvelle convention.

Convention REOM 2023

Décision du 8 septembre

En 2022, le Conseil Municipal avait refusé de signer la convention REOM car il a constaté une diminution des services : collecte des déchets ménagers 1 fois tous les 15 jours au lieu de 1 fois par semaine, suppression des points de regroupements et fermeture de la déchetterie de Couture-sur-Loir.

Il avait été demandé à la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois, la modification de la convention prenant en charge le coût du personnel pour le recouvrement de la redevance et la prise en charge des impayés par

la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois.

À ce jour, aucune proposition n'est parvenue en Mairie.

La CATV demande la signature d'une convention pour l'année 2023, identique en tous points à celle de 2022.

Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention décide de refuser de signer la convention telle que proposée et de demander la modification de la convention afin que soit intégré le coût du personnel pour le recouvrement et le remboursement des redevances impayées.

Dépôts sauvages

Décision du 8 septembre

Depuis la réorganisation de collecte des ordures ménagères par le SYVALORM, il est constaté de plus en plus de dépôts sauvages. Le Maire souhaite prendre un arrêté d'interdiction de ces dépôts sauvages et de fixer le montant de l'amende qui sera réclamée en cas d'infraction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant forfaitaire de l'amende à 150 €

Recensement de la population

Décision du 8 septembre

Désignation d'un coordonnateur communal : Le recensement de la population doit s'effectuer en 2024. Il convient de désigner un coordonnateur communal. Mireille Bonzi est désignée coordonnateur communal, Annick Henrot et Anne-Lise Busson sont désignés adjoint au coordonnateur.

Création d'emplois d'agents recenseurs : Au vu du dernier recensement et du nombre d'habitants, il convient de désigner 2 agents recenseurs.

Conciliation avec l'Auberge du Poète

Décision du 8 septembre

M. ZAIRI, exploitant de l'Auberge du Poète, a saisi un conciliateur de justice au motif qu'il a subi une perte d'exploitation pendant la période durant laquelle le chauffe-eau était en panne.

Pour rappel : il semble que le chauffe-eau soit tombé en panne le 13 février 2023. L'exploitant a fait intervenir une entreprise qui a procédé à une réparation temporaire. Cette société a contacté la Mairie pour avoir des

Ordures ménagères

Décision du 30 octobre

Lors de sa séance du 8 septembre dernier, le Conseil Municipal avait refusé de signer la convention de Reversement de la Redevance Ordures Ménagères 2023, comme cela avait déjà été le cas en 2022.

Le Maire précise que les conditions sont réunies pour signer les deux conventions 2022 et 2023 afin de prévenir la REOM et la reverser à la CATV.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention REOM 2022 et à émettre les titres de la Redevance 2022 en 2023 au vu des

tarifs votés le 3 juin 2022 par délibération n° 27-2022

Concernant l'année 2023, la redevance appelée par la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois est en augmentation d'environ 10 %.

Il convient de définir le montant qui sera réclamé aux habitants de Vallée de Ronsard.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention REOM 2023 et à émettre les titres de la Redevance 2023 en 2024 au vu des tarifs ci-après :

	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Foyer 1 personne	75 €	80 €
Foyer 2 personnes	150 €	160 €
Foyer 3 personnes et plus	225 €	240 €
Résidences Secondaires	150 €	160 €
Bords de Loir	75 €	80 €
Bases de Loisirs (domaine des Courtils et Fédération de Pêche)	225 €	240 €

renseignements afin de transmettre un devis de réparation. Ce devis n'est jamais arrivé en Mairie. Une autre entreprise a donc été contactée fin février. Le gérant a refusé l'intervention de l'entreprise pour changer le chauffe-eau fin mars et l'a reporté à la mi-avril.

Le conciliateur de justice qu'il a contacté propose de l'indemniser pour la perte d'exploitation du 15 février au 27 mars (date de proposition de changement de chauffe-eau refusée) et de déduire ce montant des loyers impayés.

Pour information, au 24 août la dette de M. ZAÏRI était de 6 264,15 € (loyer d'août inclus).

La perte d'exploitation, calculée au vu des déclarations de TVA de Février et Mars 2022 se monte à 3 317,29 € (calculé sur la base de 1 951,00 € en février 2022 et 2 709,00 € en mars 2022.

Soit 4 660 € pour 59 jours proratisé à 42 jours du 13/02 au 27/03).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter d'indemniser Mr ZAÏRI à hauteur de 3 317,29 € TTC dès lors qu'il aura complètement apuré ses dettes (jusqu'au loyer d'août 2023) et s'engage à régler les loyers suivants dans les délais

Projet de lancement « Ronsard en fleurs »

Décision du 8 septembre

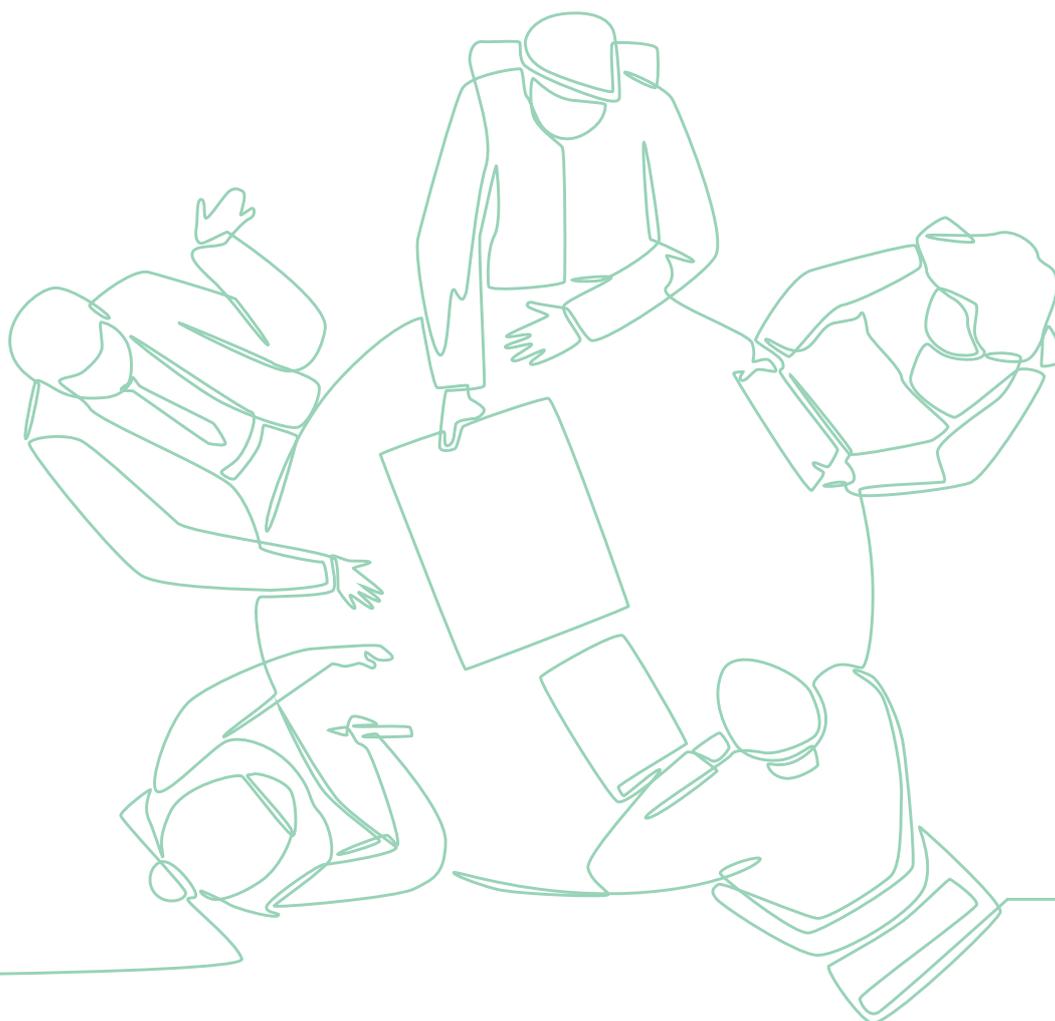
2024 sera l'anniversaire des 500 ans de la naissance de Pierre de Ronsard.

A cette occasion, la Commune souhaite mettre en place une opération nommée « Ronsard en Fleurs » qui consiste à mettre en valeur les demeures de la commune en y plantant un rosier offert par la Mairie.

Cette opération se déroulerait sur 3 ans :

- 2023 : Le Centre Bourg
- 2024 : Les ruelles et périphérie du Bourg
- 2025 : la campagne

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser l'opération sur 2 ans en 2023 et 2024.



Budget prévisionnel 2023

voté le 4 avril 2023

Fonctionnement 2023

Compte	Dépenses de Fonctionnement 2023	Pourcentage
Charges à caractère général	298 000	31%
Charges de personnel	207 180	22%
Atténuations de produits	110 500	12%
Autres charges de gestion courante	121 500	13%
Charges financières	21 000	2%
Charges exceptionnelles	11 500	1%
Virement à la section d'investissement	109 023	11%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 506	8%
Total	952 208	

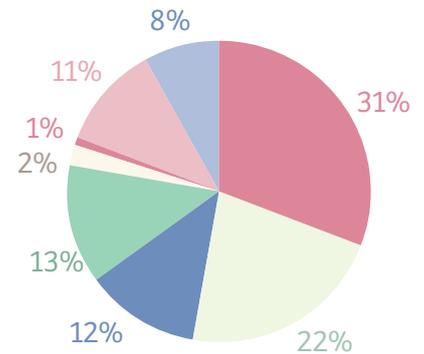
Compte	Recettes de Fonctionnement 2023	Pourcentage
Atténuations de charge	3 000	0,32%
Produits des services	94 000	10%
Impôts et taxes	318 600	33%
Dotations, subventions et participations	131 500	14%
Autres produits de gestion courante	40 600	4%
Produits exceptionnels	2 000	0,21%
Résultat reporté 2022	362 508	38%
	952 208	

Investissement 2023

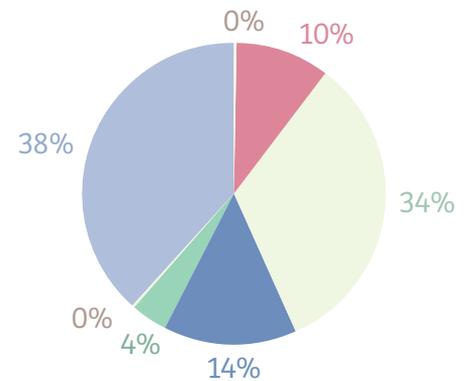
Compte	Dépenses d'investissement 2023	Pourcentage
Emprunts et dettes assimilées	34 400	3%
Immobilisations corporelles et incorporelles	729 017	67%
Opérations d'équipement	0	0%
solde exécution négatif	223 510	20%
Reste à réaliser	104 395	10%
	1 091 323	

Compte	Recettes d'investissement 2023	Pourcentage
Immobilisations incorporelles	0	0%
Dotations, fonds divers et réserves	120 000	11%
Subventions d'investissement	167 900	15%
Dépôts et cautionnement reçus-Emprunts	350 000	32%
Virt de la section de fonctionnement	109 023	10%
Opérations d'ordre entre sections	12 400	1%
Restes à réaliser 2022	332 000	30%
	1 091 323	

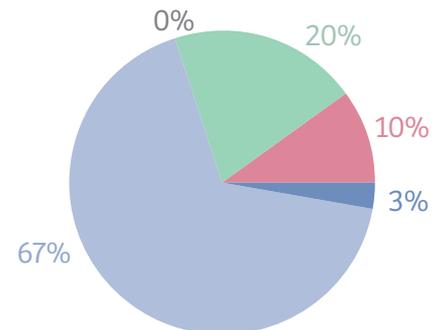
Dépenses de Fonctionnement 2023



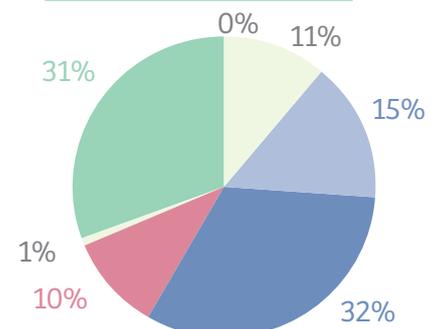
Recettes de Fonctionnement 2023



Dépenses de d'investissement 2023



Recettes de d'investissement 2023



Recensement 2024

Vous allez être recensé(e) cette année. Véronique Cottureau et Patricia Jui-gnet se présenteront prochainement chez vous. Elles vous demanderont de répondre à l'enquête sous quelques jours soit par Internet soit sur un questionnaire papier qu'elles se chargeront de récupérer à votre domicile.

Le début de la collecte est le 18 janvier à 0h00 (état des lieux de la commune) ce qui veut dire que par exemple :

Les enfants nés le 12 janvier sont recensés alors que ceux nés le 22 janvier ne sont pas recensés.

Les personnes décédées le 12 janvier ne sont pas recensés alors que celles décédées le 22 janvier sont recensées.

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Seul l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

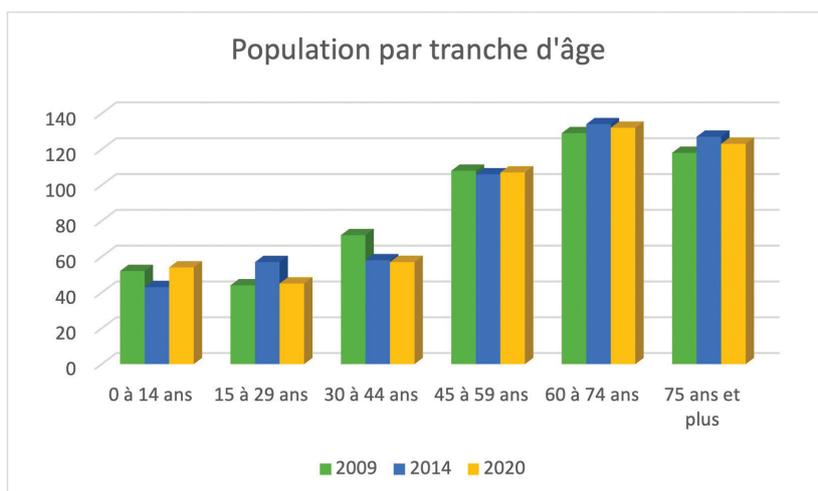
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Insee www.le-recensement-et-moi.fr

Évolution de la population municipale

2009	2014	2020
523	524	518

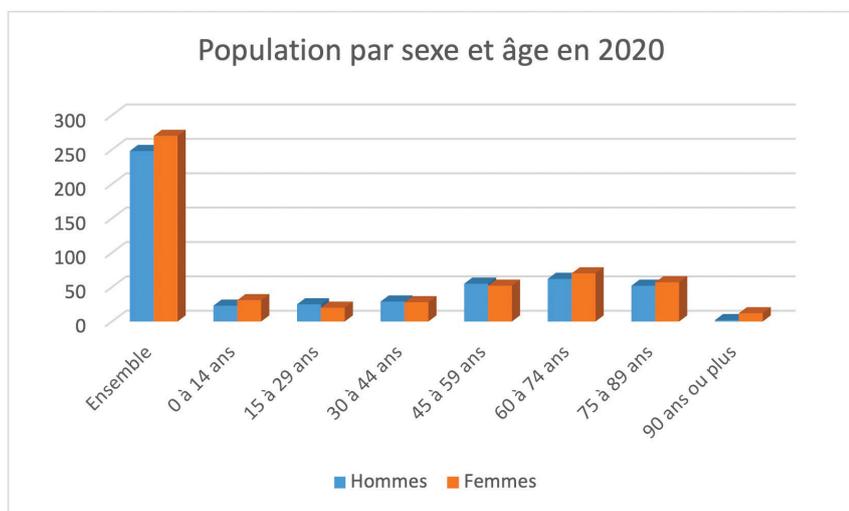
Population par tranche d'âge

Tranche d'âge	2009		2014		2020	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 à 14 ans	52	9,90%	43	8,20%	54	10,50%
15 à 29 ans	44	8,30%	57	10,90%	45	8,70%
30 à 44 ans	72	13,80%	58	11,00%	57	10,90%
45 à 59 ans	108	20,70%	106	20,20%	107	20,70%
60 à 74 ans	129	24,70%	134	25,50%	132	25,40%
75 ans et plus	118	22,60%	127	24,20%	123	23,70%

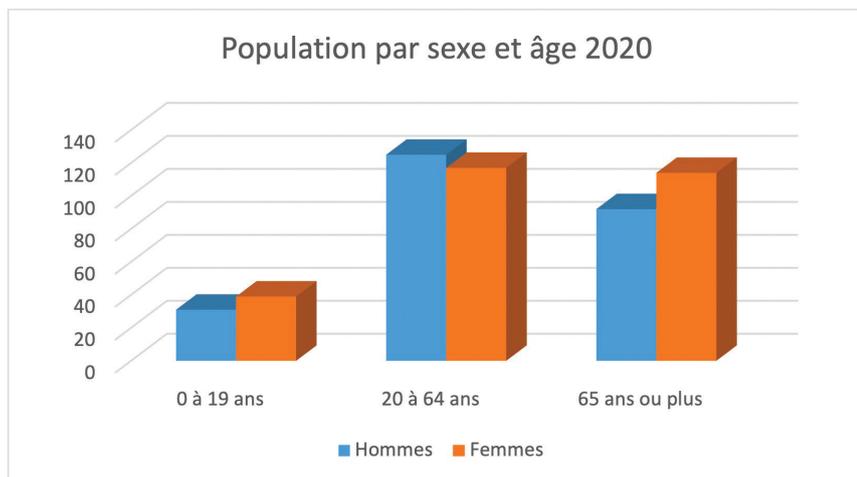


Population par sexe et âge 2020

	Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
Ensemble	248	100%	270	100%
0 à 14 ans	23	9,30%	31	11,80%
15 à 29 ans	25	9,90%	20	7,60%
30 à 44 ans	29	11,60%	28	10,30%
45 à 59 ans	55	22,30%	52	19,30%
60 à 74 ans	62	25,00%	70	25,80%
75 à 89 ans	52	21,00%	57	21,10%
90 ans ou plus	2	0,80%	12	4,40%



	Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
0 à 19 ans	31	12,60%	39	14,40%
20 à 64 ans	125	50,50%	117	43,40%
65 ans ou plus	92	36,90%	114	42,10%



L'école Cassandre **Salviati**

Les 3 classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Couture-Villedieu accueillent 54 élèves :

- Classe de maternelles de M^{me} Hardion : 17 élèves
- Classe de CP-CE1 de M^{me} Beucher : 20 élèves
- Classe de CE2-CM1-CM2 de M^{me} Jeannot et M^{me} Faguet (le mardi) : 17 élèves

Les 2 classes de Couture étaient engagées dans un projet culturel début 2023 :

- Les CP-CE1-CE2 ont rencontré l'auteure-illustratrice Isabelle Simler en mai. Ils ont échangé avec l'auteure sur son métier, sur ses différents livres qu'ils avaient lus en amont. Ensuite, l'auteure les a guidés dans un atelier dessin au cours duquel ils ont appris à dessiner des insectes et des oiseaux. En fin d'année scolaire, ils ont créé un petit livre qu'ils ont illustré « le voyage de la mésange bleue ».
- Les CM ont eu la chance de bénéficier de 8 séances d'entraînement à la danse Hip-Hop avec Simon Dimouro, danseur-chorégraphe de la Compagnie Entité de Tours. A l'issue de ces séances, ils ont visité le Minotaure dans lequel ils ont restitué leur spectacle sur le thème des 4 éléments. Deux des quatre danses étaient communes à la classe de CM1/

CM2 de l'école Pasteur de Montoire.

Ces danses ont été présentées à l'ensemble des familles du RPI lors du spectacle de fin d'année à Villedieu. Les CP, quant à eux, ont lu « Le loup au pays des contes » pendant que les maternelles dansaient et jouaient sur scène. Et les CE1-CE2 ont joué une saynète étudiée en classe « Pauvre Georgette ».

L'année scolaire s'est clôturée par une sortie au Futuroscope de Poitiers, offerte par l'APE. Les élèves s'y sont rendus en TGV. Enfants comme adultes étaient ravis de cette belle journée partagée ensemble.

Une page se tourne : Jeanine Vicaud, bénévole depuis plus de 20 ans au point lecture de la commune puis de l'école, a cessé son activité à la fin de l'année scolaire. Les enseignantes et les élèves la remercient chaleureusement pour ces beaux moments de lecture et d'échanges culturels.

Etienne Mouly, aidé de Monique, poursuit ses interventions auprès des élèves dans le jardin de l'école. De nouveau, le jardin a été ouvert au public début juin lors du week-end des jardins à Couture. Les élèves ont également participé à la plantation de charmilles au printemps à l'Isle Verte avec l'aide de

Patrick et de Lucas.

Lors de la 34^e édition de la semaine du goût, Monique Corbeau et Marie-Paule Souriau de la cantine ont animé des ateliers cuisine pour les différents niveaux. Le thème retenu cette année était « la cuisine du monde ». Chaque jour, un groupe d'élèves cuisinaient le repas associé à un continent.

L'école a été labellisée « Génération 2024 ». Elle prépare ses élèves à l'évènement des Jeux Olympiques de Paris. A cette occasion, les élèves ont été sensibilisés au handicap dans le sport par Jean-Charles Rioton, éducateur sportif à l'Anille-Braye tennis. Lors de l'animation « Ensemble, vivons nos jeux », quelques élèves accompagnés de leurs enseignantes ont même rencontré 3 athlètes paralympiques (Marie-Amélie Lefur, présidente du comité paralympique et sportif français ; Stéphane Houdet et Frédéric Cattaneo, médaillés paralympiques en tennis fauteuil).

Les enseignantes remercient sincèrement le SIVOS, l'APE qui œuvrent financièrement et humainement dans la vie de l'école, ainsi que les bénévoles et le personnel de l'école investis auprès des élèves.



Fleurissement



En 2024 nous fêterons à l'unisson le 500^e anniversaire de la naissance de Ronsard.

Pour accompagner cet événement, des roses viendront fleurir nos maisons, pour que chacun, chacune ait le plaisir de s'investir dans l'embellissement de notre village.

Fleurir sa porte, son mur, sa boîte à lettres, voilà une jolie façon d'imaginer que notre village ne serait plus qu'un jardin aux allées parfumées.

Ronsard aimait aussi cette nature sauvage qui nous enchante et nous soigne, « la pâquerette à la feuille menue, la pimprenelle heureuse pour le sang »...

Nos venelles et sentiers seront eux aussi réinterprétés. Quelques plantes choisies viendront se mêler à la flore locale pour accompagner bâti et vieux murs.

Promenons-nous dans notre village, dans notre campagne à l'image de notre poète :

« Seulet dedans les bois, pensif je me promène et rien ne m'est plaisant que les sauvages lieux ».



Les Pompiers

Cette année le centre de secours de Vallée-de-Ronsard a fait partie du plan de renouvellement des engins du département, ce qui nous a permis d'acquérir en début d'été :

- Un Camion Citerne Rural Moyen neuf d'une valeur de 375 000 € ayant les mêmes particularités que notre ancien mais 22 ans plus récent.
- Un Véhicule Léger (berlingot) qui nous permet d'être autonome pour nos déplacements en formations, réunions ou missions opérationnelles.

Nous recensons 207 départs répartis de la façon suivante : 85% de secours à personnes, 9% d'incendie et 6% opérations diverses.

L'effectif de la caserne reste stable avec 18 Sapeurs-Pompiers actifs. Il y a eu le départ de Thomas GARDES pour une mutation dans le SDIS 37, le retour de Frédéric Hervé et l'arrivée d'Anne-Lise BUSSON ; employée de mairie de Vallée-de-Ronsard qui vient de passer avec succès ses épreuves d'admission au sein du SDIS 41.

Le 2 décembre 2023, lors de la Sainte-Barbe, l'Union Départementale du SDIS 41 est venue décorer Jean-Claude KLOWSKOWSKY ; chef de centre de Couture de 1984 à 1992 ; de la médaille d'or associative.

Les promus :

- Nicolas COCHONNEAU a passé sa formation de chef d'équipe lui délivrant le grade de Caporal
- Mickaël WAGEMANS a obtenu son diplôme de conducteur engin pompe
- Océane ROLLAND a terminé sa formation d'équipier incendie ce qui lui permet d'obtenir son grade de sapeur première classe
- Laurent GRUEL a suivi la formation de chef d'agrès tout engin



Un remerciement à Bernard BAUDRON qui a quitté ses fonctions de médecin Sapeur-Pompier le 23 février 2023 par limite d'âge après 38 ans et 4 mois de services au sein du SDIS 41.

Un second à l'adjudant Ludovic DESDOUETS pour son engagement dans la gestion du sport au sein de la caserne. Il permet aux Sapeurs-Pompiers de garder une bonne condition physique et préparer nos futures recrues.

Cela comprend les séances de renforcement musculaire du mardi et jeudi, le passage des ICP (tests annuels qui permettent d'établir les Indicateurs de la Condition Physique), les sorties cross et VTT.

Par ailleurs, la commune de Vallée-de-Ronsard a reçu le 17 octobre 2023 le Label d'employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers afin de la remercier pour la mise à disposition de ses salariés Sapeurs-Pompiers volontaires (Patrick MATHIEU, Lukas DESPAS, Anne-Lise BUSSON).

Nous sommes ouverts à toutes demandes d'engagement pour renforcer nos rangs et permettre de continuer à assurer le plus grand nombre de missions opérationnelles.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Lieutenant Thomas NICAUD chef de centre : **06 87 34 26 21**.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.





Village étoilé

Le concours « Villes et villages étoilés » a pour objectif de promouvoir, valoriser et encourager la mise en place d'un éclairage public contribuant à la prévention, à la limitation et à la suppression des nuisances lumineuses, ainsi qu'à leurs effets néfastes sur des aspects tels que la biodiversité, les paysages nocturnes, le sommeil et la santé des résidents.

Ce concours récompense les municipalités qui s'engagent dans une démarche de progrès en leur attribuant un label « Ville ou Village étoilé », assorti d'une notation allant de 1 à 5 étoiles. Cette reconnaissance est décernée à l'issue d'un processus de sélection basé sur les réponses fournies par les collectivités participantes dans le cadre du questionnaire élaboré par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

La commune déléguée de Couture-sur-Loir a maintenu son label avec succès, se voyant attribuer la distinction prestigieuse de 3 étoiles par l'ANPCEN. Cette reconnaissance est accordée pour une période de cinq ans et que la commune peut choisir de participer à nouveau au concours afin de renouveler son label ou de viser l'obtention d'une étoile supplémentaire. Cette démarche démontre l'engagement continu de la commune envers la préservation de la qualité de l'environnement nocturne et la réduction des impacts négatifs liés à l'éclairage public.

Les Amis de Kiwi

L'association « Les amis de Kiwi » vous permet de découvrir en calèche, la Vallée du Loir à travers ses petits sentiers.

Nous comptons parmi nos adhérents quelques particuliers et des établissements type maison de retraite et foyers pour personnes en situation de handicap.

En 2023, en plus des simples balades sur Couture, l'association en partenariat avec le centre équestre « La Bouvaterie » de Dissay-sous-Courcillon a réalisé une randonnée sur 2 jours avec les résidents du foyer de vie ANAÏS de Marçon. L'association a également assuré l'arrivée du Père Noël sur les communes de Flée et Beaumont-Pied-de-Bœuf.

Des cartes cadeaux « balade en calèche » sont disponibles.

Pour toute demande de prestation, nous vous invitons à prendre contact auprès de **M. WAGEMANS** au **06 82 83 84 94** ou **M. HERRISON** au **06 89 94 71 80** ; meneur de l'attelage.

Bonne et heureuse année 2024 à tous !



Café T' Culture

Le 22 octobre 2022, les Valronsois volontaires se sont réunis en assemblée et ont créé une nouvelle association : Café T' Culture. Celle-ci s'organise autour d'un conseil d'administration composé d'un collège de bénévoles et d'un collège d'élus.

Selon les statuts de l'association celle-ci a pour objet de **promouvoir le lien social, intergénérationnel et inter-associatif à travers des animations culturelles, ludiques et de loisirs. L'association gère également un café associatif à dimension participative.**

Les manifestations régulières dans la salle dédiée à l'association (l'ATRIUM) :

- **Ouverture du bar associatif** : les vendredis de 18 h à 22 h et le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche de chaque mois de 10 h à 12 h 30.
- **Café-philo** : le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 18 h 30 à 20 h 30.
- **Ouverture de la bibliothèque** : le samedi de 10 h à 12 h.
- **Goûter lecture** : le mercredi une fois par mois.

• **Premier week-end de juin** : les Rendez-vous aux Jardins.

• **Mois de novembre** : la déclinaison d'un thème (2022 : la gourmandise, 2023 : la mode).

Les manifestations de 2022 et 2023

20 octobre 22	Constitution de l'association
Novembre 22	Mois de la gourmandise
Décembre 22	Marché de Noël + présence à la Possonnière
Janvier 23	Début du café-philo
Avril 23	Ouverture du bar associatif avec soirée chansons (Hélène Maurice et Philippe Boischot)
Mai 23	Soirée jeux et planches charcuteries/fromages
Juin 23	Rendez-vous aux jardins
Juin 23	Soirée entrecôte

Associations

Juillet 23	Rando semi nocturne avec Hot-dog
Août 23	Rando nocturne
Septembre 23	Journée vélo voie verte
Octobre 23	Soirée chansons françaises + marmite sarthoise
Octobre 23	½ journée troc plantes + soirée rugby + soirée ciné-soupe
Novembre 23	Mois de la mode + rando + documentaire

Les manifestations à venir pour l'année 2024

JANVIER	Soirée spéciale bénévoles actifs
FÉVRIER	Soirée crêpes / jeux
MARS	Soirée karaoké /pizza
AVRIL	Exposition sur les abeilles et soirée ukulélé / repas créole
MAI	Rando rose et roses
JUIN	Rendez-vous aux Jardins
AOÛT	Rando nocturne / Soupe à l'oignon
SEPTEMBRE	
OCTOBRE	Soirée bernache / châtaignes
NOVEMBRE	Soirée Beaujolais / planches / chansons
DÉCEMBRE	Marché de Noël

Des projets à l'étude avec nos voisins :

- Future collaboration avec l'association « Prochain Arrêt Sougé ».
- Future collaboration avec l'association « Perche Nature ».



Des projets à l'étude :

- Conférence sur l'environnement.
- Conférence pour les Jardins.
- L'art du cirque, musique et artisans d'art lors des RDV aux jardins 2024.
- Journée bricolage (réparation de petits électroménagers).



- Conseils réparation, recyclerie éphémère.
- Atelier cuisine.
- Janvier 2025 : la Saint Vincent autrement.



**Bibliothèque de Couture
Les Goûters-lecture pour enfants
(de 3 à 11 ans)**

Gratuit et ouvert à tous

2024 : Un mercredi par mois de 15h à 16h
Viens découvrir de nouvelles histoires !

Rendez-vous à l'Atrium :

- *24 Janvier
- *14 Février
- *13 Mars
- *10 Avril
- *15 Mai
- *12 Juin

Renseignements au 0685978471 ou 0666704994



Les Grands Sportifs de Couture

L'association des Grands Sportifs de Couture affiliée à l'USEP 41 propose aux élèves des activités sportives sur le temps scolaire principalement.

Voici les rencontres auxquelles les élèves du RPI ont pu participer :

- 1, 2, 3 maternelles : Randonnée sportive contée en mars et rencontre rugby-Orientation en juin.
- Basket le 6 février à Saint-Amand-Longpré pour les CP-CE1-CE2.
- Savoir rouler à Vélo les 11 et 12 mai à Villedieu pour tous les élèves de Couture (coût 480€ financés à hauteur d'un tiers par les Grands Sportifs).
- Cycle Voile de la classe de CE2-CM1-CM2 en septembre-octobre à Marçon (coût 780€ financés entièrement par les Grands Sportifs).
- Ateliers autour du Rugby pendant la semaine nationale du sport scolaire le 22 septembre à l'Isle Verte pour les 55 élèves du RPI
- Anim'Cross le 23 novembre à Lunay où les élèves de l'élémentaire ont alterné jeux d'orientation et endurance.
- Cross Inter-écoles (avec le RPI de Trôo-Sougé-Ternay) le 1^{er} décembre à Villedieu où, suivant leur catégorie, les élèves couraient 600 m, 800 m, 1000 m ou 1400 m. Des colombes ont été décorées (coloriage, collage, Land'Art) par les élèves à l'atelier laïcité.
- Participation en direct de la classe de CP-CE1 à un grand Quizz sur l'histoire et la culture olympique proposé par l'USEP National.
- Breakdance, discipline olympique aux JO de Paris 2024, le mercredi 13 décembre à Savigny-sur-Braye.

Du matériel d'EPS a été emprunté tout au long de l'année et a été utilisé lors des séances à l'école : raquettes et balles de tennis, boules de pétanque, haies, matériel de lancer (balles, javelots mousse, vortex), ballons mousse de rugby.

Le dimanche 14 mai, l'association des Grands Sportifs associée à l'association de parents d'élèves a organisé sa randonnée pédestre et VTT annuelle. Énorme succès : 287 randonneurs dont 41 vététistes s'étaient déplacés à Couture.

L'association remercie les communes du RPI pour leurs subventions.

Sportivement vôtre !
Virginie Beucher

Bureau

Présidente BEUCHER Virginie
Trésorière HERVE Christelle
Secrétaire HARDION Amandine



Association Pierre de Ronsard

Une programmation exceptionnelle pour 2024

Sous le thème *Renaissance à l'Italienne*, les *Rendez-vous* annuels de la *Possonnière* organisés par l'Association Pierre de Ronsard ont connu une très belle saison 2023 avec la participation d'ensembles ayant reçu de nombreux prix et distinctions. Présentés pour la première fois dans une formule de festival rassemblé sur quatre jours, lors du long week-end du 14 juillet, les *Rendez-vous* se sont déroulés dans une atmosphère de résidence d'artistes. Conférenciers, musiciens, organisateurs et public auront ainsi eu de riches échanges au cours desquels ils ont pu dialoguer, écouter, communiquer leur passion, dans une ambiance très conviviale.

Les concerts de 22 h 30, introduits cette année, ont permis de rares instants d'intimité musicale d'une très grande qualité. Et le spectacle musical *Léonard et Machiavel*, création 2023 ayant eu sa première mondiale au Manoir, a reçu les applaudissements chaleureux d'une salle comble.

La célébration en 2024 du 500^e anniversaire de la naissance du fils de la *Possonnière* est l'occasion pour l'Association de développer une programmation

exceptionnelle qui se déroulera en deux temps forts : le week-end du 11 au 14 juillet et celui du 27 au 29 septembre, mois de naissance de Ronsard.

Le premier acte restera fidèle à la tradition des *Rendez-vous* autour de la musique Renaissance. Le second proposera une programmation musicale plus décalée que la première autour de musiques des XX^e et XXI^e siècles, d'un Cabaret Ronsard, et d'un spectacle-lecture *Ronsard-impertinent*. Nous ferons appel à vous si vous souhaitez venir lire un ou plusieurs textes de notre poète.

Outre ces concerts et spectacles, un stage de luth, chant et déclamation, du

9 au 12 mai se terminera par un concert de restitution, gratuit et ouvert à tous le dimanche 12 mai.

Sont aussi prévus un important projet pédagogique, une proposition d'exposition, ainsi que d'autres activités que notre Association va organiser en coopération avec d'autres associations locales.

Nous espérons que les habitants de Vallée de Ronsard se joindront à nous pour souhaiter un très joyeux 500 ans à Monsieur Ronsard !



Ronsard en scène :

La nouvelle association en Vallée de Ronsard pour le 500^e anniversaire de la naissance du poète

L'association « Ronsard en Scène » a été créée pour qu'un spectacle sur la vie de Pierre de Ronsard voit le jour ; présidée par Christelle Hervé, son bureau réunit, Edouard Guitton (trésorier) et Alexandre Cochonneau (secrétaire).

Depuis le mois d'avril 2023, l'écriture du spectacle va bon train tout comme le recrutement des acteurs et figurants de tous âges.

L'association « Ronsard en

Scène » a été créée pour qu'un spectacle sur la vie de Pierre de Ronsard voit le jour ; présidée par Christelle Hervé, son bureau réunit, Edouard Guitton (trésorier) et Alexandre Cochonneau (secrétaire).

Plus de soixante acteurs amateurs se partageront quelque cent-cinquante rôles. « Ronsard par Ronsard », le poète sera le narrateur.

La cour sud de son manoir natale a été choisi pour accueillir le spectacle qui durera environ une heure et demi. L'idée est que les habitants de Vallée de Ronsard se fédèrent pour offrir un voyage à travers le temps sur la vie de ce grand poète.

Les habitants qui souhaitent apporter leur aide à ce projet peuvent contacter l'association « Ronsard en scène ». Venez aider à la création des décors, des costumes et accessoires !

Les représentations auront lieu les 31 août, 6 et 7 septembre 2024 : **Réservez les dates dans votre agenda !**

Contact

L'équipe Ronsard en scène, Christelle, Edouard et Alexandre : ronsardenscene@gmail.com

Association Union Nationale des Combattants



Composition du bureau

Président d'honneur : Monique Richard
 Président : Gérard Turbillon
 Vice-Président : Maurice David
 Secrétaire : Jean Souriau
 Trésorier : Jean-Marie Richard
 Trésorier adjoint : Jacques Rigal
 Membres : Pierre Mahieu, Jacques Rigal, Alain Wahl

Manifestations de l'année 2023

Assemblée générale : le 3 février à Couture-sur-Loir • Vallée de Ronsard

L'Association intercommunale a tenu sa 47^e assemblée générale à la salle La Roseraie de Couture-sur-Loir en présence des maires M^{me} Goyard (Couture), M. Huguet (Artins), M. Souriau (Les Essarts), de la presse M^{me} Pavie de la NR, M^{me} Campion pour le petit courrier et de 42 adhérents et veuves.

Jean Souriau a présenté le rapport de l'année 2022 et les prévisions pour 2023. Le bureau a été reconduit. Il s'en est suivi de la galette et le verre de l'amitié. Effectif : 45 adhérents et veuves.

Depuis notre dernière assemblée générale en 2020, nous avons perdu

10 de nos camarades dont Henry Dumas qui a créé l'association en 1976, Pierre Souriau notre trésorier et dernièrement Roger Foucher qui a été maire de Montrouveau pendant 3 mandats. Cérémonie du 8 Mai à Couture-sur-Loir et Tréhet en présence du président, de 4 porte-drapeaux, des pompiers, des élus et des habitants des communes.

Cérémonie de notre association

Le 2 juillet à Couture-sur-Loir, en présence du député du Loir-et-Cher, Christophe Marion, des maires des communes d'Artins, Couture, Tréhet, Les Essarts, des associations du UNC41 et de UNC de Montoire. Trois gerbes ont été déposées une pour le département, une par la commune et une par l'association UNC de Couture, après les discours des autorités un vin d'honneur offert par la commune dans la cour de la mairie où nous avons décoré deux porte-drapeaux Rigal Jacques et David Didier pour 10 ans de service.

Cérémonie du 11 novembre à Couture-sur-Loir et Tréhet

Cette cérémonie s'est tenue en présence du président, 4 porte-drapeaux,

les pompiers, les élus, les habitants de Vallée de Ronsard et 3 élèves de l'école de Couture accompagnés de leur maîtresse qui nous ont lu un joli poème, un appel à la paix dont bien des personnes devraient s'inspirer. Choucroute annuelle de notre association qui s'est tenue le 18 novembre à Villedieu-le-Château avec 40 convives.

Cérémonie du 5 décembre

Comme tous les ans nous nous associons à UNC de Montoire pour cette cérémonie d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des conflits du Maroc et de Tunisie.

UNC • Soldats de France

Nouvelles générations de combattants, c'est l'avenir

Vous avez fait votre service militaire, vous avez quitté l'armée Solidarité et humanitaire, mémoire Civisme et souvenirs Rejoignez-nous. Nous serions très heureux de vous accueillir.

Contacts

Jean Souriau 02 54 72 46 28

Gérard Turbillon 02 54 72 59 41



Composition du bureau

Président d'honneur : M^{me} Richard Monique
 Président : M. Guillemann Jacques
 Vice-président : M. Lachassagne René
 Trésorière : M^{me} Lachassagne Colette
 Trésorière adjointe : M^{me} Derouet Sonia
 Secrétaire : M^{me} Guillemann Annick
 Lors de notre Assemblée Générale, ouverte à tous, avec la participation de « Présente Verte », de nouvelles inscriptions ont eu lieu.

Pour les adhérents absents les président et vice-président leur ont rendu visite :



- 3 mars : Rencontre proconfort suivi d'un repas convivial : 14 participants
- 8 septembre : Nous avons accueilli 18 adhérents à la salle la « Roseraie » cause canicule pour le pique-nique annuel.
- 20 octobre : Artins, Les Essarts, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Martin des bois, nous ont rejoint autour de notre repas automnal préparé par M. Bliin traiteur de Montoire, et animé par Myke Lama
- Depuis la reprise des jeux le jeudi après-midi à la salle « Atrium », nous déplorons le manque de participants.

Nous maintenons le service SOS Pharmacie.

Dates à retenir en 2024

- Assemblée générale mardi 23 Janvier
- Pique-nique vendredi 6 septembre
- Repas d'automne vendredi 18 octobre



Amis du Niclos



En 2023, deux animations phare pour les Amis du Niclos

SALON DU CHOCOLAT, DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Pas moins de 35 exposants se sont retrouvés les 1er et 2 avril au Manoir de la Possonnière, à l'occasion du Salon du chocolat, des vins et de la gastronomie, organisé par l'association « Les Amis du Niclos ». La cour nord était égayée de nombreux barnums blancs tandis que les fenêtres du manoir étaient parées de longues étoffes rouges et blanches.

Chaude ambiance dès le samedi après-midi grâce à l'infatigable « Denis Anim » et au car podium du Conseil départemental.



Les visiteurs ont pu admirer la variété et la qualité des produits exposés. Les vignobles de Champagne, des Coteaux du Layon, d'Alsace, de la Vallée du Loir, du Beaujolais, de Chinon ainsi que de Vouvray étaient représentés. En matière de boissons, l'on trouvait également des rhums arrangés, des sirops de fruits, des tisanes, du cidre et également de la bière. Le chocolat ainsi que les gâteaux étaient bien sûr à l'honneur. Du miel aux lentilles, en passant par le fromage et le safran, rien ne manquait.

Si le samedi la manifestation a bénéficié d'un temps radieux, il n'en a pas été de même le dimanche, ce qui n'a pas empêché les visiteurs d'être au rendez-vous. Les petits chasseurs d'œufs rivalisaient pour découvrir les trésors

convoités tandis que les jardiniers de la nature, tout de vert vêtus, perchés sur leurs échasses, dominaient le public.



FÊTE DU COCHON

Samedi 22 juillet, la Fête du cochon bat son plein dès le petit matin. La brocante a pris place dans les champs à l'entrée du village tandis que le marché gourmand s'est installé sur la route de Ruillé. La matinée était particulièrement fraîche (9°) lorsque les premiers exposants se sont installés. Les touristes qui suffoquent sur les plages du sud de la France et de l'Europe trouveraient, sans aucun doute, un climat plus agréable dans le Loir-et-Cher.

Cette température clémente a favorisé la venue des visiteurs qui ont trouvé leur bonheur parmi la multitude d'objets et de vêtements exposés. Les enfants n'ont pas manqué de faire halte devant l'une des nouveautés de l'année : « La pêche des petits cochons ».

À la Fête du cochon, la tradition veut que le premier concours de la journée soit celui de mangeuse et de mangeur de boudin ; comme pour le Tour de France, les deux compétitions sont séparées ! L'épreuve commence vers midi ; en effet mieux vaut avoir très faim pour concourir ; il est également préférable d'apprécier le boudin ! Pour assister à ce moment savoureux, le public est toujours au rendez-vous.

Ces messieurs doivent absorber pas moins de 80 cm ; une fois encore, ils se sont surpassés ; le 1^{er}, Cédric Heulin,

a réussi l'épreuve en une minute et 55 secondes ; Frédéric Guion a suivi en deux minutes 04 et le troisième, Ludovic Jeulin en deux minutes et dix secondes.

Quant aux dames, même si, à notre époque l'égalité est de mise, on ne leur propose que 50 cm. Sylvie Henneron a remporté l'épreuve en trois minutes et 37 secondes suivie de près par Francine Bellanger en trois minutes et cinquante-quatre secondes tandis que Mathilde Levecq ne parvenait pas à dévorer la totalité, le chronomètre s'étant arrêté.

Comment faire revivre en quelques mots l'atmosphère bon enfant et si amicale de la Fête du cochon ? La foule qui s'y presse chaque année, témoigne de la popularité d'une manifestation qui fêtera ses 20 ans l'an prochain. Retenez bien la date du samedi 27 juillet 2024 !



Différentes manifestations sont déjà programmées comme :

- Le salon du chocolat, des vins et de la gastronomie à la maison Natale de Pierre de Ronsard au Manoir de la Possonnière le **23 et 24 mars 2024**
- La fête du cochon à Tréhet le **26 et 27 juillet 2024**

D'autres animations viendront s'ajouter à celle-ci au cours de l'année.

Vous avez une question ? Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas !

Contact

Association des Amis du Niclos
Alexandre Cochonneau **06 33 43 73 59**

Broderie

Nous sommes un petit groupe de personnes aimant les travaux d'aiguilles (broderie, tricot, couture...).

Nous partageons et aimons transmettre notre savoir-faire. Venez nous rejoindre, l'ambiance est décontractée et chaleureuse. Les débutant(e)s sont les bienvenus(e)s.

Les rencontres ont lieu, salle Atrium de Couture-sur-Loir :

- Le mardi de 19h30 à 21h30
- Le vendredi de 14h à 16h.

Contact

Monique **06 85 97 84 71**

Nicole **06 07 58 73 07**

Bonne et heureuse année 2024 à tous





Les Amis des Ecoles du Regroupement Scolaire
Artins - Vallée de Ronsard (Couture sur Loir - Tréhet) - Les Essarts-Villedieu le Château

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

VOICI LES ACTIVITÉS REALISEES AVEC LES PARENTS D'ELEVES



DANS LA COUR DE RECRE...



TROP BIEN CE QUE L'APE FINANCE

MERCI !



ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

VENTE DE CHOCOLATS au marché de Couture
SPECTACLE DE NOËL avec la troupe JUMINIMAN
BENNE A FERRAILLE à COUTURE le 23 Mars
CARNIVAL à VILLEDIEU le 29 Mars
RANDONNÉE sur la commune d'ARTINS (date à définir)
VENTE D'OBJETS en avril
KERMESSE



Et pour les rejoindre, c'est simple contactez-les, vous verrez l'ambiance est trop sympa !

COMPOSITION DE L'AMICALE - ANNEE 2023-2024

Président : Olivier GLOAGUEN 06-18-14-65-59
Vice-président : Christelle HERVE 06-88-57-76-93
Secrétaire : Elodie TABAREAU
Vice-secrétaire : Arnaud COCHELIN
Trésorier : Julien MOULY
Vice-trésorier : Mélanie MORCHOISNE

Membres actifs : Mickaël WAGEMANS, Aurélie SAVATIER, Sabrina MOULY, Anne-Hélène GALLIER, Julien GUENOT, Charlyne BETOUX, Vincent HUGER, Caroline PAGNY, Dimitri POURMARIN, Amélie POURMARIN, Sabrina MOULY, Stéphanie COCHELIN, Mathilde MOTARD, Frédéric HERVE, Caroline PAGNY, Grégory PAGNY, Philippe BATAILLE, Solenne BETOUX, Mélanie MORCHOISNE, Florian CORBION, Marine FORTFOND, Xavier GRIFFET, Emilie GUILLON, Nicolas GAUTIER, BACAR Abdallah,



AAPPMA THORE/MONTOIRE

L'année 2023 a connu des records de chaleur notamment en Septembre et un déficit de pluie surtout en Février (5 mm d'eau), période propice au rechargement des nappes phréatiques.

En début d'année, nous avons effectué des alevinages en gardons sur les plans d'eau d'Azé, Lunay, St Quentin et St Martin des bois (100 kgs dans chaque), la fédération du Loir-et-Cher a également effectué des déversements de gardons dans les plans d'eau de Sougé, Tréhet ainsi que des amours blancs aux Riottes (Naveil). Nous avons également installé un effaroucheur à cormorans sur le plan d'eau de Saint-Martin, nous évaluerons son efficacité au printemps 2024 après un an de fonctionnement.

Pour l'ouverture de la truite et jusqu'à Pacques, c'est en tout 600 kgs de truites qui ont été lâchées dans les cours d'eau de la Brice, du Boële, du Langeron et les plans d'eau d'Azé, Lunay, Saint-Martin.

Au printemps, la fédération a acquis un bord de Loir à l'Abord de Dieu près de Trôo, après le nettoyage du terrain nous ouverts quelques postes pour y permettre un accès plus facile du bord. Nous renouvellerons cette action durant l'hiver, si vous désirez nous aider,

contactez-nous via notre adresse mail : aappmadethorelarochette@gmail.com, nous avons également ouvert des postes sur le plan d'eau de Sougé, nous communiqueront les dates des différents nettoyages.

Des membres de l'association ont organisé deux enduros carpes à Villiers le week-end de Pâques et à Saint-Quentin du 8 au 10 Septembre 2023. **Noter les enduros de 2024 ?**

Le dimanche 1^{er} Octobre, nous avons organisé une journée « carnassiers » ouverte à tous sur le plan d'eau de Sougé, une quarantaine de personnes y ont participé, de nombreuses prises ont été enregistrées en brochet et perches.

Septembre a été le redémarrage de l'école de pêche, avec l'aide de Louis (animateur fédéral), 9 jeunes sont déjà inscrits et découvrent différentes techniques de pêche sur nos parcours. Si votre enfants est intéressé, contactez Louis au 06 08 24 74 47 ou à notre adresse mail aappmadethorelarochette@gmail.com.

Un Club Pêche Adultes existe au sein de la fédération, Rémi, l'animateur de ce club, ouvre une antenne sur notre AAPPMA, nous présentons son article :

L'AAPPMA de Thoré Montoire en relation avec la Fédération de Pêche, vous propose des animations pêche à destination des adultes.

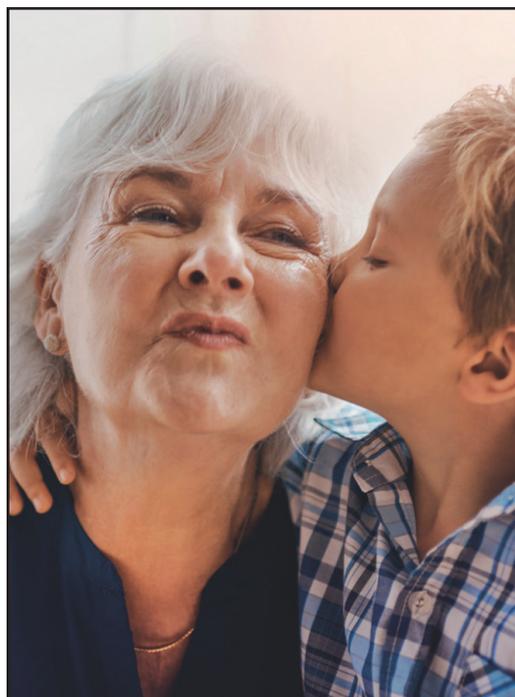
Novice, débutant, confirmé... Vous êtes les bienvenus. Toutes les techniques peuvent être abordées (pêche aux leurres, coup, Feeder, ZIG, mouche, toc nymphe, carpe en batterie...). Le programme sera défini avec vous lors de la première séance.

Le tout dans une ambiance conviviale et avec des intervenants de qualité. Si vous aimez la pêche, n'hésitez pas... Le club est fait pour vous !

Les animations se déroulent le jeudi soir (une séance en salle/ mois), et plusieurs sorties au bord de l'eau (une par trimestre). Une cotisation annuelle de 50€ par personne sera demandée (matériel de pêche fourni hors carte de pêche).

Pour toutes informations, contactez notre animateur Rémi au 07 71 28 16 42 ou par mail : remi.carbon@gmail.com

La première séance vous est offerte, néanmoins il est impératif de prévenir notre animateur pour réserver votre place.



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique
Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous



Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

© Marc Moitessier



4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Crèches et micro-crèches
- Halte-garderies
- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Gardes d'enfant à domicile
- Relais d'assistantes maternelles
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, soins suite à un retour d'hospitalisation, équipes spécialisées Alzheimer, hospitalisation à domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

L'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



© Marc Moitessier

SSIAD

02 54 73 58 01

ssiad-montoire@fed41.admr.org

Association Entre Loir et Loire
Portage de repas/Petit bricolage

02 54 73 58 06

asso-montoire@fed41.admr.org



Association Entre Loir et Loire

1, rue Honoré de Balzac

41 800 MONTOIRE SUR LE LOIR

Vie quotidienne

02 54 73 58 00

ms-montoire@fed41.admr.org



Le CIAS en actions contre les violences intrafamiliales

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) s'engage activement dans une action globale de prévention et de développement social au sein des communes de l'agglomération Territoires vendômois. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées, faisant du CIAS l'institution locale par excellence en matière d'action sociale.

Cette année, nous mettons en lumière notre action dédiée aux violences intrafamiliales. Les travailleurs sociaux, sensibilisés aux particularités de ces situations délicates, accueillent les personnes victimes et élaborent des plans d'aide personnalisés adaptés à chaque cas spécifique. Cette mission cruciale repose sur un solide réseau de partenaires, comprenant des juristes, psychologues, médecins et avocats. Ensemble, ils contribuent à apporter des solutions complètes aux individus en difficulté.

Dans le cadre de notre engagement sans faille, des aides financières peuvent être débloquées en cas de besoin, accompagnées de propositions d'Hébergement d'Urgence. Ces mesures visent à mettre à l'abri les personnes vulnérables, les protégeant pendant toute la durée de la procédure judiciaire. Allant au-delà du simple dépôt de plainte, notre objectif est d'assister la personne dans la reconstruction de son système de vie, l'aidant à se libérer de l'emprise dans laquelle elle est malheureusement enfermée

Si vous êtes témoin d'une situation de violences :

- Appeler police secours le **17**
- Urgences Médicales le **15**
- numéro national violences faites aux femmes le **3919**
- Hébergement d'urgence le **115**

Pour l'accompagnement vous pouvez joindre France Victimes
02 54 33 39 63

Le Centre d'information droits des femmes et des familles
02 54 42 17 39

La Maison départementale de cohésion sociale **02 54 73 43 43**

Le Centre intercommunal d'action sociale **02 54 86 47 00**

CIAS Territoires Vendômois :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

37 avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme
02 54 86 47 00

cias-contact@catv41.fr



Laissez-vous transporter !





Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération Territoires vendômois adapté à vos besoins : marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 54 58 13 13** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au moins 24h avant son départ.

Tarif

2€ par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

Commune de Vallée-de-Ronsard

<p>Mercredi matin → Montoire Arrivée à Montoire : 9h30 Départ de Montoire : 11h30 Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry ou Gendarmerie</p>	<p>Judi matin → Vendôme Arrivée à Vendôme : 9h30 Départ de Vendôme : 11h30 Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc</p>
<p>Mercredi après-midi → Montoire Arrivée à Montoire : 14h30 Départ de Montoire : 17h30 Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry ou Gendarmerie</p>	<p>Samedi matin → Montoire Arrivée à Montoire : 9h30 Départ de Montoire : 11h30 Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry ou Gendarmerie</p>

MAJ : 06/2023




www.move-vendomois.fr

LIGNE M Du 04 septembre 2023 au 05 juillet 2024

DU LUNDI AU VENDREDI			2	2	3	4	☎	1	1	☎
ARTINS	Pl. des Anciens Combattants	06:19	-	-	-	-	-	-	-	-
VALLÉE DE RONSARD	Couture - Église	06:26	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUGÉ	Pont de Braye - Rte de Sougé	06:32	-	-	-	-	-	-	-	-
	Église	06:35	-	-	-	-	-	-	-	-
TRÔO	Chenillé - D917	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-
	Le Pont	06:42	-	-	-	-	-	-	-	-
	Croix Verte	06:43	-	-	-	-	-	-	-	-
MONTOIRE	Saint-Quentin-Les-Trôo	06:46	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place des Pâtis	-	06:54	-	-	-	-	-	-	-
	Mairie	06:54	-	-	12:45	13:02	17:20	17:20	-	17:50
	Collège Janequin	-	-	-	12:50	-	17:25	17:25	-	17:55
	Gendarmerie	06:56	-	-	-	13:04	-	-	-	-
LES ROCHES L'ÉVÊQUE	Église	06:59	-	-	12:56	13:08	17:31	-	-	-
	Saint-Gervais	07:00	-	-	12:57	13:10	17:32	-	-	-
LUNAY	La Barre	-	07:02	-	13:00	-	17:35	-	-	18:05
	Bourg	-	07:05	-	13:04	13:14	17:39	-	-	18:09
	ESAT	-	-	12:00	12:00	-	13:15	-	17:30	17:30
	Prazerie Centre	07:05	-	-	-	-	-	-	-	-
	Clouseaux	-	07:10	-	13:10	-	17:44	-	-	18:15
MAZANGÉ	Gué du Loir - D05	07:08	-	-	13:12	13:21	-	17:47	-	18:17
VILLIERS-SUR-LOIR	Avenue Colin	-	-	-	13:15	-	-	17:50	-	18:20
	La Poste	-	-	-	13:17	-	-	17:52	-	18:22
	Groupe scolaire	-	-	-	13:18	-	-	17:53	-	18:23
NAVEIL	Montrieux	-	-	-	13:22	13:30	-	17:57	-	18:27
VENDÔME	Gare TER (quais n° 7 et 8)	07:25	07:25	-	13:29	13:37	17:59	18:04	-	18:34
	Gérard Yvon	-	-	-	-	13:47	-	-	-	-
	Hôpital	-	-	-	-	13:52	-	-	-	-
	Jean Emond	-	07:30	12:44	-	-	-	-	-	18:16
	Lycée Ronsard	07:30	07:33	-	-	-	-	-	-	-
	Danan	-	-	12:46	12:20	-	-	-	17:50	18:18
	Gare TER (quais n° 7 et 8)	-	-	12:51	-	-	-	-	-	18:23
	Gérard Yvon	-	-	13:01	12:25	-	-	-	17:55	18:33
	Liberté	-	-	13:11	12:30	-	-	-	18:00	18:43
	Robert Lasneau	-	-	13:21	-	-	-	-	-	18:53

ARTINS >
MONTOIRE >
VENDÔME

DU LUNDI AU VENDREDI			☎	3						
VENDÔME	Hôpital	-	-	-	-	-	16:20	-	-	-
	Robert Lasneau	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-
	Liberté	-	07:10	-	-	11:55	-	-	-	-
	Antoine de Bourbon	06:55	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gérard Yvon	07:05	07:15	-	12:09	-	-	-	-	-
	Gare TER (quais n° 7 et 8)	07:15	-	07:42	07:45	12:15	-	-	-	18:15
	Danan	07:19	07:20	-	-	12:19	-	-	-	-
	Jean Emond	07:21	-	-	-	12:21	12:16	16:25	-	-
	Lycée Ronsard	-	-	-	-	-	12:19	16:28	17:40	18:19
NAVEIL	Gare TER (quais n° 7 et 8)	-	-	-	-	12:25	16:34	17:46	-	
VILLIERS-SUR-LOIR	Montrieux	-	-	-	07:52	-	-	-	-	-
	École	-	-	07:55	-	-	-	-	-	-
	La Poste	-	-	07:56	-	-	-	-	-	-
MAZANGÉ	Avenue Colin	-	-	07:58	-	-	-	-	-	-
	Gué du Loir - D05	-	-	08:01	-	-	12:42	16:52	18:04	18:36
	Clouseaux	-	-	-	08:00	-	12:44	16:54	18:06	18:38
LUNAY	Prazerie Centre	-	-	-	-	-	-	-	18:12	-
	ESAT	08:00	07:40	-	-	12:45	-	-	-	-
	Bourg	-	-	08:05	-	-	12:51	17:00	-	18:43
	La Barre	-	-	08:10	-	-	-	17:04	-	18:47
LES ROCHES L'ÉVÊQUE	Saint-Gervais	-	-	-	08:12	-	12:56	17:06	18:19	18:49
	Église	-	-	-	08:14	-	12:58	17:07	18:21	18:50
LUNAY	La Barre	-	-	-	-	-	13:03	-	18:26	-
	Gendarmerie	-	-	-	-	-	-	17:10	-	18:53
MONTOIRE	Silo	-	-	-	-	-	13:10	-	18:32	-
	Place des Pâtis	-	-	-	-	-	13:14	17:14	18:36	-
	Collège Janequin	-	-	08:20	08:20	-	-	-	-	-
	Mairie	-	-	08:25	08:25	13:00	13:16	17:16	18:38	18:55
	Saint-Quentin-les-Trôo	-	-	-	-	-	13:24	-	-	19:04
TRÔO	Croix Verte	-	-	-	-	-	13:27	-	-	19:07
	Le Pont	-	-	-	-	-	13:28	-	-	19:08
	Chenillé - D917	-	-	-	-	-	13:29	-	-	19:10
SOUGÉ	Église	-	-	-	-	-	13:34	-	-	19:15
	Pont de Braye - Rte de Sougé	-	-	-	-	-	13:37	-	-	19:18
VALLÉE DE RONSARD	Couture - Église	-	-	-	-	-	13:42	-	-	19:23
ARTINS	Pl. des Anciens Combattants	-	-	-	-	-	13:48	-	-	19:29

VENDÔME >
MONTOIRE >
ARTINS

Renvoi 1 : fonctionne le lundi, mardi, mercredi et jeudi

Renvoi 2 : fonctionne uniquement le vendredi

Renvoi 3 : fonctionne uniquement le mercredi

Renvoi 4 : fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

☎ : service sur réservation pendant les vacances scolaires
Réservation au 02 54 58 13 13

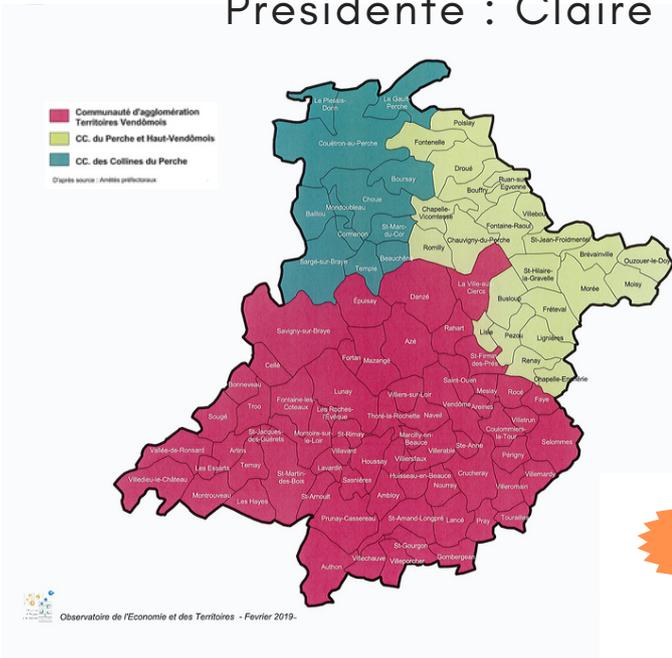
Services qui ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires

POUR DEMANDER L'ARRÊT FAITES SIGNE AU CONDUCTEUR.

MOVE
MOBILITÉ EN VENDÔMOIS

PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

Comité Syndical
112 élus titulaires

1 équipe à
votre écoute

Bureau
24 élus

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.



A travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), le Conseil Régional Centre Val de Loire accompagne financièrement le développement du Pays. Géré par le Pays Vendômois, le CRST apporte plus de 9,6 M€ de subventions aux collectivités, associations et agriculteurs sur 6 ans.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT

Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif de l'ADEME et de la Région pour accompagner et financer les projets d'énergie renouvelable : chaudière bois déchiqueté, géothermie, solaire thermique. Accessible aux entreprises, bailleurs sociaux, exploitants agricoles, collectivités.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Pays Vendômois est engagé depuis 2023 dans le projet européen #LIFE_LETSGO4Climate porté par la Région Centre Val de Loire. Il s'agit de mobiliser les habitants pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et de soutenir des projets citoyens autour de la transition énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20 / 7 Avenue Gérard Yvon – 41 100 VENDÔME

Retrouver toutes les informations sur notre site internet :

www.pays-vendomois.org



L'Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal • Habitat, qui a vocation, à terme, à encadrer les constructions et demandes de travaux (permis de construire, déclaration préalable etc.), se poursuit. En effet une nouvelle étape a été franchie, à savoir, celle du débat du projet politique, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PLUi-H étant un projet commun et stratégique partagé entre la communauté d'agglomération et les communes qui la composent, ce

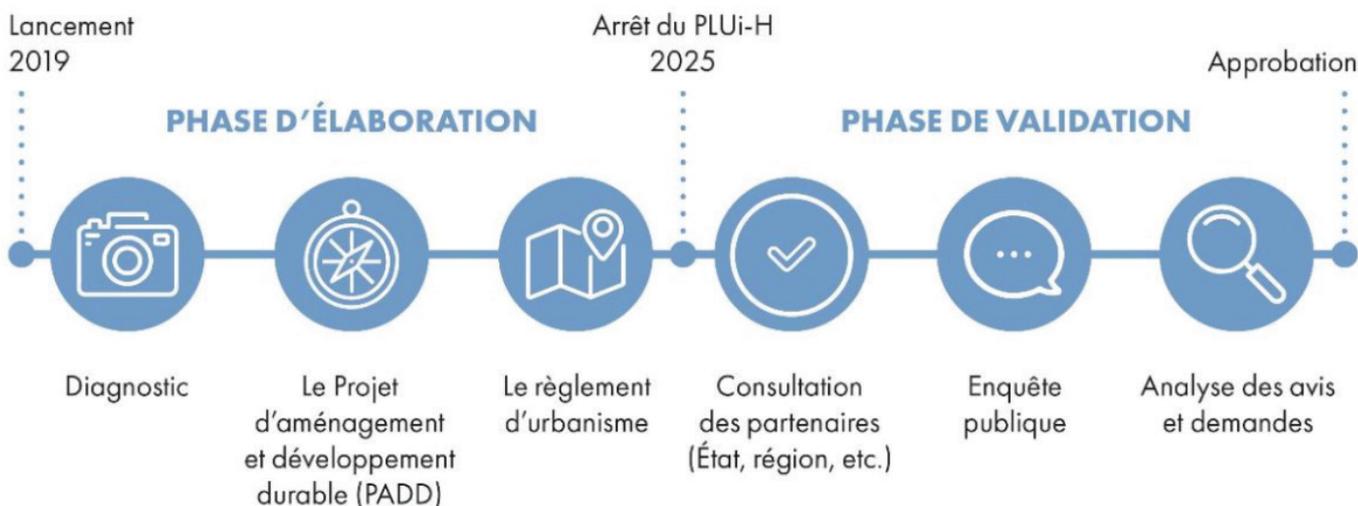
débat s'est tenu dans chaque conseil municipal puis dernièrement au sein du conseil communautaire du 13 novembre 2023.

Les objectifs politiques visent un développement équilibré entre l'urbain et le rural tout en s'assurant de la sauvegarde des milieux agricoles et la prise en compte de l'environnement, de la qualité urbaine, architecturale et paysagère. Le projet devra répondre à l'intérêt général, qui constituera le maître-mot, afin de promouvoir un dé-

veloppement durable du territoire. Il sera moins consommateur d'espace et il tiendra compte des impératifs liés à la transition écologique des territoires.

Une nouvelle étape s'ouvre, celle de la déclinaison de ces objectifs via l'élaboration du règlement d'urbanisme. Celui-ci définira concrètement les différentes zones constructibles ou non, les zones agricoles et les zones naturelles à protéger ainsi que les différentes règles de construction.

LE CALENDRIER



Vous voulez connaître l'avancée de la procédure ?

- Rendez-vous sur le site internet de Territoires vendômois, rubrique PLUi-H : www.territoiresvendomois.fr
- Retrouvez les articles dans les bulletins communaux et le Mag de l'agglomération
- Découvrez les contenus grâce à l'exposition itinérante, retrouvez les prochaines dates sur le site internet de Territoires vendômois

Vous voulez donner votre avis, participer à la construction du projet et/ou partager un projet ?

- Déposez vos contributions au sein du registre mis à votre disposition dans chaque commune et au siège de Territoires vendômois
- Envoyez un courrier à votre mairie ou bien à l'adresse Territoires vendômois, BP 20107, 41106 – Vendôme CEDEX
- Envoyez un mail : urbanisme-planification@catv41.fr

INFORMATIONS

Tant que le PLUi-H n'est pas approuvé par le conseil communautaire, les documents d'urbanisme actuels (PLU et cartes communales) des communes restent applicables. Aussi, pour toute question sur votre parcelle ou projet de construction, veuillez contacter la mairie de votre commune.

Oeufs au lait du jardin des délices

Ingrédients pour 6 personnes :

1 litre de lait entier

150 g de sucre en poudre

2 sachets de sucre vanillé

5 œufs



Préparation :

-Préchauffer le four à 180° C,

-Portez le lait à ébullition dans lequel vous avez incorporé le sucre en poudre et le sucre vanillé.

-Pendant ce temps-là casser les œufs dans une terrine et les battre énergiquement en omelette.

-Versez le lait bouillant sur les œufs puis enfourner au bain-marie durant 30 à 45 minutes. Le dessus des œufs au lait doit être doré.

-Sortez du four et laissez refroidir avant de déguster.